



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



13123460

29 JUL 2013

BRUXELLES
Greffe

Dénomination : **CARLIMMO**

Forme juridique : SA

Siège : Rue de Livourne, 94 bte 20 à 1050 Bruxelles

N° d'entreprise : 0425.989.257

Objet de l'acte : **Changement d'adresse + nomination administrateur**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE TENUE LE 31 MAI 2013

L'an 2013, le 31 mai,

Les actionnaires de la société CARLIMMO, Société Anonyme au capital de 62.000 €, divisé en 16.000 actions dont le siège social est à 1050 BRUXELLES, rue de Livourne, 94 bte 20, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer Madame Claudia HAMM, domiciliée Rue de l'Ancienne Passerelle, 15 à 7730 SAINT-LEGER, en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Laurent CARLENS, décédé le 29 mars 2013.

Ce mandat se terminera à l'Assemblée générale ordinaire de 2014 comme les autres mandats.

Par sa signature au présent procès-verbal, Madame Claudia HAMM accepte ce mandat d'administrateur.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de changer son siège social de la rue de Livourne, 94 bte 20 – 1050 BRUXELLES à la Rue de l'Ancienne Passerelle, 15 à 7730 SAINT-LEGER. Cette modification du siège social est effective à partir de ce jour.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/08/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature